

The state of the s



PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50 » 6 mois, » 2 — Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue Nº 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

Bullm, le 6 mai 1887.

La votation du 15 mai.

Le peuple suisse va se prononcer dans quelques jours sur le sort de la loi fédérale concernant l'al-

Bien que la lutte paraisse devoir être vive dans certains cantons, il est hors de doute que la loi sera

En général, tous les citoyens qui, en Suisse, conservateurs ou radicaux, ont à cœur le bien de la patrie, se prononcent pour la mesure adoptée par les Chambres fédérales en vue de combattre l'abus du schnaps.

Les opposants sont spécialement les distillateurs bernois que la nouvelle loi empêchera d'empoisonner le peuple à leur aise et pour leur plus grand profit ; ceux-là ne dissimulent pas que toute la question se résume pour eux en une affaire d'intérêt matériel.

Aux distillateurs mécontents viennent se joindre un certain nombre de citoyens, fédéralistes encroûtés qui trouvent mauvais, fût-il parfait, tout ce qui nous vient de Berne, ou politiciens sans conscience pour lesquels l'abrutissement du peuple est un moyen de domination.

C'est dans cette seconde phalange que devaient prendre position nos tépelets fribourgeois; leur place y était toute marquée; il eut été merveilleux qu'on ne les y trouvât pas.

Comment donc! il s'agit de moraliser le peuple, de le soustraire aux terribles effets qu'entraîne l'abus du schnaps, d'élever son niveau intellectuel et moral, à lui, la source du pouvoir et le maître de cet instrument qui s'appelle le suffrage universel; il s'agit d'une mesure humanitaire et démocratique au premier chef; — et vous voudriez que les tépelets y donnassent les mains? Mais alors il ne seraient plus tépelets. Ils en seraient réduits à redevenir de vulgaires bons citoyens. Et quel dommage! car, enfin, où donc ailleurs irions-nous chercher en Suisse l'Ilote ivre dont les excès nous font aimer la tempérance.

Sans doute, il sera triste et humiliant pour nous de voir une bonne partie des électeurs fribourgeois suivre les chefs libertards dans cette campagne anti-Patriotique, de trouver le nom de notre canton associé sans cesse à toutes les œuvres de recul et de démoralisation. Mais enfin, puisque les destinées de notre petit pays sont pour un certain temps confiées ces hommes, puisqu'il a fallu cette éruption hideuse Pour assainir le corps fribourgeois, autant vaut, après tout, que la maladie suive jusqu'au bout son cours, afin qu'au moins nous soyons bien guéris; autant Vaut vider jusqu'au fond la coupe amère et faire l'ex-Périence complète, afin qu'au moins, lorsqu'elle sera terminée, nous ne soyons de longtemps pas tentés d'y revenir.

Laissons donc les tépelets à leur besogne malpro-Pre, et que, le 15 mai, l'opposition fribourgeoise tout entière fasse son devoir!

Nouvelles suisses.

Landsturm. — D'après les communications faites au Conseil des Etats par M. le conseiller fédéral Hertenstein, le nombre des hommes inscrits dans le landsturm s'élève pour toute la Suisse à environ 303,500, dont 3700 officiers et 4800 sous-officiers; 37,000 hommes ont déjà fait du service. Le département militaire fédéral va prochainement s'occuper de l'organisation définitive du landsturm.

Fortifications. — Le Conseil fédéral a concédé la construction des fortifications du Gothard à MM. Fruttiger & Ruttimann. Les entrepreneurs fournissent un cautionnement de 40,000 fr. Il y avait onze autres concurrents, dont M. le colonel Arnold, la Compagnie du Brünig, etc. Les travaux doivent être terminés fin 1888, ils sont évalués à 800,000 fr.

Loi sur les spiritueux. — Les 29 représentants du canton de Berne aux Chambres fédérales adres-sent aujourd'hui un appel au peuple pour l'engager à nater avi le 15 mai à voter oui le 15 mai.

— La section de Bienne de la Société suisse de tempérance a adressé aux fabricants, patrons et chefs d'atelier de cette ville, une circulaire pour les prier de lui prêter leur appui dans la lutte contre l'alcoo-

 La réunion des membres de l'Assemblée fédérale, partisans de la loi sur l'alcool, a décidé, à une forte majorité, de publier à l'adresse du peuple une

forte majorité, de publier à l'adresse du peuple une déclaration conçue en termes assez brefs et qui serait signée de tous les membres des deux Conseils qui se sont déclarés partisans de la loi. Cette déclaration est ainsi rédigée :

« Les membres de l'Assemblée fédérale, qui ont accepté la loi sur l'alcool soit par leur vote dans les Conseils, soit par leur adhésion ultérieure, sont les suivants : (viennent les noms). Cette acceptation à peu près unanime de la loi démontre que les représentants du peuple de toutes les parties et de toutes les opinions politiques et religieuses de la Suisse ont élaboré de concert une ceuvre qui doit servir au déélaboré de concert une œuvre qui doit servir au dé-veloppement du bien-être moral de leurs concitoyens et de l'ordre intérieur dans les cantons. >

— Une réunion publique convoquée dimanche à Delémont pour discuter la loi sur les spiritueux a réuni plus de 500 personnes.

Malgré une invitation réitérée, aucun adversaire ne s'est présenté à la tribune pour combattre la loi, de sorte que l'on peut conclure hardiment que l'assemblée était dans sa grande majorité raliée à son acceptation.

— Une assemblée des sections soleuroises du Grütli, réunie à Granges, s'est également prononcée en faveur de la loi.

 La députation du canton de Zoug aux Cham-bres fédérales adressera un manifeste au peuple du canton pour lui recommander de voter affirmative-ment le 15 mai.

Zurich. — Aux élections pour le renouvelle-ment du Conseil d'Etat, tous les membres du gouvernement ont été confirmés.

Les élections au Grand Conseil ne paraissent pas avoir apporté de grandes modifications. Les libéraux conservent leur majorité.

- Dans la nuit de samedi à dimanche, à Zurich, un ingénieur du Nord-Est, Ernest Luz, de Rheineck, père de famille, a tué d'un coup de revolver, en pleine, rue, un ouvrier compositeur nommé Burgin. Luz, accompagné d'un ami, rentrait chez lui ; de même Bur-

gin, qui sortait d'une fête avec quelques camarades. Une querelle s'engagea entre les deux groupes et Luz usa de son revolver. Il s'est livré lui-même.

Berne. — Les nombreux orages de grêle qui exercent de préférence leurs ravages sur les districts de Seftingen, Konolfingen et Signau, ont, d'après les expériences nombreuses, leur point de départ dans l'angle sud-ouest du district de Schwarzenburg, c'est-à-dire dans le bassin de la froide Singine et du Schwarzwasser. Comme une région boisée d'une certaine étendue est le meilleur préservatif contre la formation des nuages à grêle, on a l'idée de faire de vastes plantations d'arbres dans la contrée dont il s'agit. D'après le Courrier du commerce, l'Etat de Berne se propose d'acheter prochainement dans ce but la grande alpe de Seuften, qui mesure cent huit hegteres carrés. hectares carrés.

— M. Bernard Studer, l'éminent géologue bernois, vient de mourir à Berne, à l'âge de 93 ans, après une courte maladie. M. Studer a conservé jusqu'à la fin toute la vigueur de son remarquable esprit.

- Le petit village de montagne de Guttannen, — Le petit village de montagne de Guttannen, dans l'Oberland, n'a pas perdu moins de 186 de ses ressortissants, de 1876 à 1887, par l'émigration en Amérique; la semaine passée, 31 personnes l'ont encore quitté; il y a dix ans, Guttannen avait deux écoles avec 80 à 90 enfants, tandis qu'aujourd'hui il lui suffit d'une seule école mixte avec 50 enfants. L'objectif de tous ces émigrants était l'Amérique du Nord et surtout l'Etat de Pansulvanie où les hommes Nord et surtout l'Etat de Pensylvanie, où les hommes travaillent comme *miners* dans les mines de charbon ou comme farmers. Pas un ne s'est plaint que sa situation ait empiré, et quelgues-uns qui étaient revenus au pays natal sont repartis pour l'Amérique; ces gens n'ont emporté aucun capital, mais comme ils sont dès l'enfance habitués à un rude travail et à une manière de vivre extrêmement simple, la plupart d'entre eux ont en peu de temps acquis un petit

Dans le village de Taylorville (Pensylvanie) se trouvent 200 ressortissants de Guttannen qui y ont émi-gré durant ces trente dernières années.

Lucerne. - Dans les élections au Grand Con-

seil, les conservateurs out perdu un siège.

La liste libérale l'a emporté dans le ville. M. Weibel, avocat, chef des vieux-catholiques et l'instigateur des affaires de Mariahif et Wolhusen, n'a eu que 80 voix au-dessus de la majorité absolue.

Url. — La landsgemeinde, qui a voté dimanche la revision de la constitution, a élu au Conseil d'Etat M. Ziegler, de Treib, à la place de Schieli, démissionnaire. MM. Muheim et Schmid ont eu leur mandat de députés aux Etats confirmé. M. Muheim, landammann, a chaudement recommandé l'acceptation de la loi sur les spiritueux.

Male. — Des vingt serntins de ballotage, 16 ont été favorables aux radicaux, 4 aux libéraux-conservateurs et un nom commun. Aucun candidat catholique n'a obtenu de majorité. La participation au scrutin a été très faible.

Dans le nouveau Grand Conseil, il y auca environ

85 radicaux et 45 conservateurs-libéraux.

On sait que les Bâlois ont introduit chez eux la gratuité du service des sépultures. En 1886, les frais de ce service incombant à l'Etat ont été de 33,316 fr. 50 pour l'inhumation proprement dite et de 10,179 fr. pour la fourniture des cercueils. Il y a eu 1370 enterrements; dans 970 cas (soit le 71 %), les parents out réclamé la livraison gratuite du cercueil de 10,174 hydrat en existate du cercueil de 10,1 cueil. Au budget, on ne s'était attendu qu'au 66 %, mais la dépense avait été prévue à 35,000 fr. Les dépenses effectives sont donc restées à 1700 fr. audessous du budget.

VENDIE Comaine de grand oses en un seul mas), basse Gruyère. du journal. [223 céderai un immense

Ch CO en grès interieur et à

EL,ZÜRICH

tériel pour s d'eau de latrines lérés.

d'enfant MAUSHERR,

de l'Union, Bulle. lombettes:

ue et danse. cordiale. François SUDAN

nusique anse inse irage, à Bulle. DRAND, tenancier.

e quelques actions r à Bulle. DD, à Fribourg.

ruits. is peu estimées dans r des bruits malveil-uels j'oppose un dé-

SUISSE

T RAPIDE aide des domestiques us vite brillant teur de la chaussure. ms de Paris et Vienne. distinguée à l'exposi-

sins d'épicerie, meruss & Cie, fabricants, a (Thurgovie).

ne fille sachant faire a cuisine et pouvant d'un jardin. Inutile e capable. du journal. [225

oli compte, un grand cau *poulailler*, fa-toutes les commodités au bureau du journal

nelques mille pieds de straire. — S'adresser Palud, Bulle. [196

logement situé au du village de Riaz. Duding. [208

dre: arde, s'attelant. du journal. [118

est le seul véritable Rhumatisme; guéri-te et radicale par le

-Expeller ue sancre«. Dans bonnes pharmacies.

rie Emile Lenz.

Saint-Gall. - M. Ivan Tschudi. l'auteur bien connu des Alpes suisses, vient de mourir, à St-Gall, à l'âge de 71 ans. Tschudi était un écrivain distingué et un grand patriote.

- Un homme de 31 ans, qui, il y a peu de jours encore, se régalait de galettes aux cerises sèches, vient de mourir après de grandes souffrances, par suite d'une inflammation intestinale causée par un noyau de cerise qui n'avait pu être digéré. Avis à ceux qui ont l'habitude d'avaler les noyaux de cerises.

Soleure. - Le Grand Conseil a décidé la revi-

sion totale de la constitution.

Il a résolu, en outre, de charger le bureau du Grand Conseil, complété par trois membres de l'opposition, de désigner hors du canton deux experts, un juriste et un financier, d'une enquête approfondie sur la situation de la banque cantonale et les responsabilités encourues.

Rapport devra être fait au Grand Conseil dans les trois mois.

Le Stadt Anzeiger s'exprime ainsi sur la situation de Soleure :

« Il n'y a pas de canton (?) où les minorités aient été plus écrasées, honnies et pourchassées que dans le canton de Soleure. Qui ne faisait pas profession d'obéissance aveugle, de subordination absolue; qui ne louait pas et n'encensait pas, sur tous les tons, les paroles et les actes des meneurs, était foulé aux pieds. Les capacités, l'honorabilité, le mérite personnel étaient ce dont on faisait le moins de cas dans la nomination des fonctionnaires. « Etre du bon bord » tenait lieu de toutes ces choses. Quoique la minorité ne fût que de peu inférieure en nombre à la majorité, on lui refusait toute participation au contrôle des affaires. Le radical patenté était seul trouvé digne d'être attelé au char de l'Etat. On sait comment cela a

N'est-ce pas absolument comme chez nous?

Un tailleur de Trimbach, engagé dans la légion étrangère, a écrit d'Afrique à la justice soleu-roise pour se dénoncer comme coupable d'un vol. Le gouvernement de Soleure n'est pas entré en ma-tière, car il est évident que le légionnaire a été surtout inspiré par l'idée qu'on demanderait son extra-dition et qu'au fond il serait mieux dans une prison suisse qu'employé à casser des pierres sur les routes d'Afrique.

Grisons. — Les élections générales pour le Grand Conseil ont renforcé la majorité libérale.

La liste conservatrice l'a emporté dans la ville de Coire. MM. Dedual et Brugger, avocats conservateurs-catholiques, sont élus.

Le village de Sils a été presque complètement

détruit par un incendie.

Le feu a pris un peu avant midi, à une maison si-tuée à l'extrémité du village du côté de Thusis. Le fœhn soufflait avec violence; comme tous les toits sont en bardeaux, il ne fallut que peu d'instants pour que les brindilles enflammées, pleuvant de toutes arts, fissent leur œuvre. En une heure et demie tout le village était en flammes, à l'exception de cinq mai sons au sud-ouest. Une petite chapelle, distante de 500 mètres, avait même commence à brûler et le feu prenait dans les forêts d'alentour. On a heureusement pu l'éteindre.

Beaucoup d'habitants occupés à éteindre le foyer de l'incendie ne s'aperçevaient pas que pendant ce temps leurs propres maisons brûlaient. Fort peu de mobilier a pu être sauvé. Du bétail est resté dans les flammes. Une femme de quarante ans, sourde-muette et faible d'esprit, a été brûlée vive. C'est heureuse-ment la seule victime humaine qu'on ait à déplorer, On signale quelques accidents : des gens blessés en sautant par les fenêtres, d'autres atteints par les toitures et les murs croulants.

Voici une preuve de la rapidité avec laquelle le village a été consumé : une femme entendant le signal d'alarme se rend à la fontaine pour y prendre un seau d'eau; à son retour sa propre maison était

déjà entièrement détruite.

Vaud. - Mercredi après-midi, à Lucens, un jeune enfant voulut monter sur une caisse à gravier mal appuyée contre un mur. Celle-ci, ayant basculé, tomba sur l'enfant, qui fut relevé mort par sa mère quelques instants après.

Neuchâtel. - Nous extrayons le passage suivant de la proclamation adressée par le Conseil d'Etat

de Neuchâtel au peuple de ce canton :

« L'assemblée fédérale avait à choisir entre deux systèmes : celui d'un impôt perçu sur les eaux-de-vie introduites de l'étranger et sur les produits de la fabrication indigène et celui du monopole de la fabrication exercé par la Confédération. Elle a donné la préférence à cette dernière solution comme étant la plus simple et la plus conciliable avec nos habitudes. L'impôt fédéral aurait conduit dans la pratique à un régime de perquisitions policières antipathiques à nos idées de liberté. Nous croyons aussi que le monopole fédéral de l'importation et de la fabrication est la formule la meilleure.

> Ce terme de monopole ne doit pas vous effrayer. D'après la loi, le commerce en gros des spiritueux reste une industrie libre. La Confédération achètera seule, il est vrai, les eaux-de-vie provenant de l'étranger et celles de la production indigène, mais ce sera pour les livrer au commerce après s'être assurée de leur bonne qualité.

La nouvelle loi fédérale est exclusivement dirigée contre les eaux-de-vie qui contiennent des ma-tières nuisibles pour la santé, avec lesquelles les spéculateurs peu scrupuleux sont arrivés à faire rapidement fortune en exploitant le peuple.

> Les dispositions de la loi ne s'appliqueront pas aux produits qui sont exportés à l'étranger ou qui ont subi une préparation les rendant impropres à servir de boissons.

» La distillation du vin, les eaux-de-vie de lie et de marc, la fabrication et la vente de l'eau-de-cerises et de l'eau-de-vie de gentiane ne sont point comprises dans le monopole fédéral. Le nouvel article de la Constitution fédérale réserve expressément qu'elles demeurent entièrement libres comme elles l'ont été iusqu'à ce jour.

Nouvelles étrangères.

France. — M. Schnæbele a été délivré vendredi à 9 heures du soir; il est parti de Metz à minuit et est retourné à Pagny. Les journaux se félicitent de l'issue honorable de l'incident. Ils louent la sagesse et la fermeté de M. Flourens. Ils concluent que la France doit redoubler de vigilance, afin d'éviter toute surprise.

- L'emprunt de 40 millions de la ville de Paris émis samedi a été couvert vingt-neuf fois.

La commune d'Abondance, en Savoje, a été le théâtre d'un drame qui a jeté la consternation dans

cette vallée si calme d'ordinaire.

Le gendarme Paris, alcoolique depuis longtemps croyait avoir à se plaindre de son brigadier; il avait plusieurs fois même proféré des menaces contre lui. Jeudi, Paris avait passé la nuit dans nne agitation extraordinaire et tiré plusieurs coups de revolver par sa fenêtre. Au matin, le brigadier, sur le conseil du gendarme Chabert, très lié avec Paris, partit en tournée de service du côté de Vacheresse. Puis Chabert se dirigea vers la chambre de Paris et tâcha de le calmer, mais suns succès. Il se retira, bientôt suivi de Paris, qui recommença dans la rue les scènes de la caserne. Il essaya de le désarmer, mais Paris fit feu et deux balles atteignirent, d'abord à la main, puis aux reins, Chabert qui tomba baigné dans son

Tandis qu'on le relevait, un horloger valaisan, M. Rey-Mermet dit au meurtrier : « Tu ne me fera point de mal à moi je pense? > - « Oh! toi je te connais, ne crains rien. > Et il prit la route de Vacheresse, voulant, dit-il, faire son compte au brigadier. Rey-Mermet et un de ses amis, craignant un nouveau meurtre, se mirent à sa recherche; il le trouvèrent assis dans une auberge, à Bonnevaux, dans un état d'exaltation croissante. Il s'était fait servir un verre de liqueur et, par ses propos, avait épouvanté la bonne femme qui le servait. Paris ayant entendu des pas et pensant peut-être qu'on venait l'arrêter, se dirigea vers la porte, qu'il ouvrit. Rey et son camarade prirent la fuite; mais le gendarme fit feu sur Rey, qui tomba mortellement blessé, puis il rentra à l'auberge. Au bout de quelques instants, il monta l'escalier du premier étage et entra dans une chambre où, après avoir étendu sur le parquet un drap de lit et s'y être couché, il se fit sauter la cervelle.

La blessure du gendarme Chabert est des plus

graves, et ce malheureux est père de sept enfants en bas âge.

Italie. — Les journaux anglais annoncent un nouveau combat des Italiens et des Abyssins près de Massaouah. L'issue est douteuse. L'Italie enverra un renfort de trois bataillons.

Le 21 avril, on a fêté à Rome le 2640° anniversaire de la fondation de la ville éternelle. A cette occasion, les journaux italiens rappellent que la ca-pitale d'Auguste comptait près d'un million et demi d'habitants, tandis que le dernier recensement n'a donné qu'un total de 356,000 âmes pour la Rome d'aujourd'hui.

Alsace-Lorraine. — Les expulsions conti-nuent. Les dernières signalées sont celles de M. Wildy, bibliothécaire de la ville de Mulhouse et représentant d'une Compagnie d'assurance française, aînsi que de deux élèves de l'école de chimie de Mulhouse.

M. Wildy est père d'une nombreuse famille. C'est un instituteur suisse, homme paisible et établi depuis de longues années à Mulhouse.

Russie. — Des proclamations affichées à Saint-Pétersbourg dans toutes les rues, pendant la nuit du dimanche 24 avril, et signées par le comité exécutif de la Narodnaia-Volja, menacent de mort l'empereur, le grand-duc héritier, les fonctionnaires de la police et les juges, si une seule des personnes impliquées dans le complot du 13 mars est condamnée à

— Une dépêche de Berlin adressée au Soleil dit que la Gazette de la Croix publie une communication attribuée à un officier du grand état-major et signalant sur la frontière russe l'imminence d'un conflit semblable à celui de Pagny : le gouvernement fait exécuter de ce côté de grands travaux de fortification en vue d'une guerre avec la Russie; quoique le secret soit imposé sur la nature de ces travaux, tous les projets en sont connus à l'étranger. L'enquête faite jusqu'ici a été infractueuse.

Egypte. — Le Standard est informé du Caire qu'un grand engagement aurait eu lieu à Sarass, près de Wadi-Halfa, entre des Soudaniens et les troupes égyptiennes. Les Soudaniens auraient été battus en perdant 200 morts, les Egyptiens ont eu 40 morts.

Candie. - Des conflits sanglants entre chrétiens et musulmans ont eu lieu à la Canée, île de Candie. Les consuls qui étaient absents sont rentrés immédiatement à la Canée. Les dépêches de Candie pré-sentent la situation comme critique, grâce à l'animo-sité mutuelle qui règne entre musulmans et chrétiens. Une commission mixte de notables parcourt les campagnes, essayant vainement d'apaiser les esprits. Des représailles sanglantes sont signalées sur plusieurs points de l'île. Les chrétiens courent partout aux armes. Les communications télégraphiques sont suspendues entre la Canée et plusieurs districts.

Une grande émotion règne à Athènes.

CANTON DE FRIBOURG

Samedi dernier, une scène sauvage se passait à Cressier-sur-Morat. Un individu rentrait à son demicile complètement ivre. Sa femme hasarde une observation, mal lui en prend. L'ivrogne, enflammé par le schnaps et la colère, se précipite sur elle, la ter-rasse, lui piétine sur le corps et la frappe lâchement de sa botte à la tête, dans les flancs et sur la poi-

Aux cris poussés par la victime, les voisins accourent, et ce n'est qu'à grand'peine qu'ils peuvent arracher à ce tigre sa proie. Il ne veut la lâcher, hurle-t-il, qu'après l'avoir assommée. On ne lui laisse heureusement pas le temps d'accomplir son horrible

Le Grand Conseil des tépelets siège depuis mardi matin sans abattre beaucoup de besogne, rien n'étant prêt. M. Hug, inspiré par l'exemple de Soleure, a de-mandé qu'on veille un peu sur la Caisse d'amortissement et permette à l'opposition de voir clair dans les affaires de cet établissement, qui manipule nos sous.

Ces messieurs du gouvernement ont répondu que tout marchait bien : celui qui l'a affirmé le plus carrément, c'est M. Python; on peut en conclure qu'il n'en sait absolument rien, car ce monsieur a toujours l'air de connaître à fond ce qu'il ignore.
Une pétition de la Société des médecins deman-

dant la revision de la loi sur la police de santé qu'on applique plus qu'à moitié a été renvoyée à une com-Les comptes de l'Etat et du collège St-Michel pour

1886 ont été approuvés après un échange de gracieux compliments entre ces messieurs du gouvernement et leurs fonctionnaires chargés de les contrôler.

Jeudi, on s'est lancé dans les routes, chacun cherchant à en attraper le plus long bout.
(La suite au prochain numéro.)

Grande nouvelle! les vieux sont enfoncés, les schnapseurs l'emportent. Nos jeunes trouvent le schnaps un agent électoral trop bon marché pour permettre de le renchérir. La grande assemblée du comité de mas-ques, d'aigrefins et de benets qui dirige les destinées du canton a décidé que l'on continuerait à travailler à l'abrutissement du peuple fribourgeois au moyen de l'alcool et s'opposerait de toutes ses forces à la loi fédérale qui doit en réprimer les abus. MM. Théraulaz et Wuilleret en sont pour leur frais de circu-laire. Ils ont aidé la jeune bande à monter au pouvoir, maintenant elle y est et se moque pas mal d'eux, qu'allaient-ils faire dans cette galère?

La Nouvelle Gazette d modération du gouverneme dit qu'à Fribourg subsiste honte à l'époque actuelle.

GRU'

Conférence d

Pendant une heure et de ler, médecin-vétérinaire, son nombreux auditoire pa tique sur l'élève du cheval la méthode pour avoir de chevaux qui convient au p Le résumé de cette in l'objet d'un article spécia

de notre journal.

L'actualité du suget, so au point de vue des intéré le compte-rendu de cette

plus fidèlement possible;

nous voyons dans la néce semaine.

En attendant nous adr nos remerciements au sav vons aussi remercier les qui sont venus au nombre ter cette intéressante étuc

L'exposition des pailles hier, jour de marché, un teurs, de sorte que la circ position s'est effectué diff On dit que les produits de beaucoup l'attente des

Les objets de vannerie, jolie collection d'ouvrages Fribourg, forment les lots lets se vendent durant l'e

L'entrée est gratuite pe autres personnes, un tron la recette profitera aux ex

AGRICI

La nouvelle pomme de est la plus hâtive de toute nues, même la *Marjolin*, marquable, en même tem

Les tubercules, oblong sont de forme très engages de la plante en une pério La qualité en est exquise. lement de plus beau, de précoce comme pomme d signalons en première lig raîchère. (R

Le hersage des prairie cependant cette opération binage est à d'autres pla Prés envahis par la mous herse articulée. En arrac l'espace, de la lumière et qui peuvent alors prospe oient étouffées par celles tes qui étouffent la mouss vaut mieux.

L'exposition laitière d plus grande importance aussi les Chambres ont

Les dames les recons
Râle. Les Pilules suisses du
Brandt que vous m'avez envoy
d'excellents services contre u
niatre dont je souffrais depui
tait une constipation chroniq
ras gastrique, inappétence
deux boîtes de Pilules suisses
ment guérie de ces quatre mai
invétérées. Je ne puis donc q
chaleureusement les Pilules
ceux qui souffrent de ces ms
l'expression de ma plus vive
(Sig.) Mme Muller, Spalerin
Pilules suisses du pharmacies
25 la boîte; mais il faut
blanche sur fond rouge et
R. Brandt.

Le sonssigné vendra en

Le soussigné vendra en Jeudi 19 mai courant, dès les tin, au bout de la promena quantité de meubles et charpentiers, menuis niciens.

se famille. C'est un e et établi depuis

s affichées à Saintpendant la nuit du le comité exécutif t de mort l'empenctionnaires de la es personnes implis est condamnée à

essée au Soleil dit une communicarand état-major et l'imminence d'un : le gouvernement travaux de fortifia Russie; quoique ire de ces travaux, i l'étranger: L'en-

informé du Caire lieu à Sarass, près ens et les troupes ient été battus en ont eu 40 morts. nts entre chrétiens née, île de Candie.

ont rentrés immé-les de Candie prée, grâce à l'animo-lmans et chrétiens. parcourt les camiser les esprits. Des alées sur plusieurs irent partout aux aphiques sont susrs districts. hènes.

OURG

ivage se passait à rentrait à son do-ne hasarde une obegne, enflammé par te sur elle, la ter-a frappe lâchement ancs et sur la poi-

les voisins accouqu'ils peuvent ar-reut la lâcher, hure. On ne lui laisse omplir son horrible

siège depuis mardi sogne, rien n'étant le de Soleure, a de-Caisse d'amortisse-e voir clair dans les manipule nos sous. t ont répondu que affirmé le plus cart en conclure qu'il nonsieur a toujours

médecins demanlice de santé qu'on nvoyée à une com-

ège St-Michel pour n échange de graieurs du gouverne-és de les contrôler. utes, chacun cherout.

ochain numéro.)

nfoncés, les schnapvent le schnaps un pour permettre de du comité de masdirige les destinées nuerait à travailler ourgeois au moyen ites ses forces à la es abus. MM. Théleur frais de circue à monter au pouoque pas mal d'eux,

La Nouvelle Gazette de Zurich reconnaissant la modération du gouvernement conservateur lucernois dit qu'à Fribourg subsiste un ordre de chose qui fait honte à l'époque actuelle.

GRUYERE

Conférence de M. Bieler.

Pendant une heure et demie, M. le professeur Bieler, médecin-vétérinaire, à Lausanne, a su captiver son nombreux auditoire par son exposé savant et pratique sur l'élève du cheval, les soins à lui donner, et la méthode pour avoir dans notre pays le genre de chevaux qui convient au plus grand nombre.

Le résumé de cette intéressante conférence fera l'objet d'un article spécial pour le prochain numéro

de notre journal.

L'actualité du suget, son importance considérable au point de vue des intérêts agricoles, méritent que le compte-rendu de cette conférence soit donné le plus fidèlement possible; c'est pour cela que nous nous voyons dans la nécessité de le renvoyer d'une

En attendant nous adressons nos félicitations et nos remerciements au savant conférencier; nous devons aussi remercier les agriculteurs de la Gruyère qui sont venus au nombre de plus de deux cents écouter cette intéressante étude.

L'exposition des pailles tressées a attiré surtout hier, jour de marché, un très grand nombre de visi-teurs, de sorte que la circulation dans les salles d'ex-position s'est effectué difficilement. On dit que les produits de la Gruyère dépassent de beaucour l'attente des plus artimistes

de beaucoup l'attente des plus optimistes.

Les objets de vannerie, parmi lesquels figure une jolie collection d'ouvrages de l'école de vannerie de Fribourg, forment les lots d'une loterie dont les billets se vendent durant l'exposition.

L'entrée est gratuite pour les tresseuses; pour les autres personnes, un tronc est placé à la sortie dont la recette profitera aux exposants.

AGRICULTURE

La nouvelle pomme de terre Victor extra-hâtive est la plus hâtive de toutes les variétés jusqu'ici con-nues, même la *Marjolin*, et, chose encore plus re-marquable, en même temps très productive.

Les tubercules, oblongs et méplats, à peau lisse, sont de forme très engageante; ils se forment au pied

de la plante en une période de temps très courte. La qualité en est exquise. C'est ce qui existe actuel-lement de plus beau, de plus productif et de plus précoce comme pomme de terre de primeur. Nous la signalons en première ligne à la grande culture ma-raîchère. (Revue horticole et viticole.)

Le hersage des prairies n'est pas assez pratiqué, cependant cette opération est aux prairies ce que le binage est à d'autres plantes. C'est surtout dans les Prés envahis par la mousse qu'il faut se servir de la herse articulée. En arrachant la mouse on donne de l'espace, de la lumière et de l'air aux bonnes plantes qui peuvent alors prospérer et au lieu que celle-ci soient étouffées par celles-là, ce sont les bonnes plantes qui étouffent la mousse, ce qui, on en conviendra, vaut mieux.

L'exposition laitière doit avoir à Neuchâtel une plus grande importance qu'on avait dû le prévoir, aussi les Chambres ont accordé, pendant cette ses-

sion, un nouveau subside de 6000 fr. Cela permettra l'établissement d'un kiosque pour la fabrication des différentes espèces de fromages suisses et d'une salle de dégustation.

Sciures de bois. — On peut employer avec avantage la sciure de bois comme litière pour le bétail; la quantité qui paraît la plus convenable est, par jour, de 3 kg. et demi de sciure pour un bœuf ou un cheval. Toutefois, il faut remarquer que les sciures de toutes les essences forestières ne donnent pas les mêmes résultats. Il ressort d'expériences directes faites par MM. Lavalard et Muntz, que la sciure de chêne ne donne que de piètres résultats, tandis qu'il en a été tout autrement pour les sciures de pin, de sapin, de châtaignier et de peuplier. Les sciures de ces dernières essences remplissent les conditions d'une bonne litière; elles sont d'un entretien facile et absorbent rapidement les urines; l'air des étables ne se charge pas de l'ammoniaque exhalée par ces liquides. On doit avoir la précaution de changer la sciure dès qu'elle est saturée de liquide, car elle s'échauffe rapidement et alors l'ammoniaque se dégage à profusion. En ce qui concerne le fumier dans lequel entre la sciure, il est plus compact que le fumier de paille; par conséquent, il n'exerce pas, dans les terres fortes et argileuses, le même effet physique que ce dernier, sous le rapport de l'aération du sol et de l'ameublement de la couche arable.

Une source officielle nous donne des renseigne ments intéressants sur les fromageries du canton de

En 1886, les 639 fromageries bernoises ont reçu 1,433,016 hectolitres de lait. De ces 1,433,016 hectolitres, on en a travaillé 1,350,487, soit le 94 %. Le reste a été vendu aux particuliers. Si l'on admet que, pour faire un quintal métrique de fromage, il faille 11 hectolitres de lait, les 1,350,487 hectolitres de lait travaillés dans les fromageries bernoises auraient donc fourni 122,722 quintaux métriques de fromage.

Dans ces chiffres n'est pas compris le lait travaillé dans les alpages pendant l'été.

Le prix du lait ayant été, en 1886, de 12 centimes, la valeur du lait coulé dans les fromageries serait de 18 196 340 fm. 18,126,340 fr. D'un autre côté, le fromage livré au commerce peut s'estimer à la somme de 16,368,191 fr., dont 15,451,971 fr. de fromages gras, 379,770 fr. migras et 554,450 fr. de fromages maigres.

FAITS DIVERS

Mme F., à Fribourg, avait prêté 150 francs à un client de son mari. Par distraction, elle lui remit un billet de banque de 500 fr. L'emprunteur n'y prit pas garde, et donna lui-même ce billet en payement pour 100 fr. à un individu qui lui avait vendu une

vache.
En faisant sa caisse, F. remarqua la disparition du billet de 500 fr. et courut à sa recherche, soupçonnant ce qui s'était passé. Il visita successivement l'empreuteur et le vendeur de la vache, qui tous deux affirmèrent n'avoir reçu qu'un billet de 100 fr.
Toujours sur la piste de son billet, F. finit par le retrouver à Wunnewyl, chez un paysan qui croyait également n'avoir reçu que 100 fr. et qui s'empressa de rendre à F. la différence de 400 fr.
Supposons que cette affaire aurait été portée de-

Supposons que cette affaire aurait été portée de-vant un tribunal : les juges auraient cru donner une preuve de perspicacité en affirmant la mauvaise foi de tous ces détenteurs successifs du billet de banque. Pris sur le vif:

Le oui sacramentel vient d'être prononcé par deux

jeunes mariés, à la mairie et à l'église.

La blanche épousée, se tournant vers ses amies d'enfance, et, avec un gros sourire de satisfaction :

— Enfin me voilà libre!

Trop heureux mari!

Plaisanterie posthume. — Il y a en ce moment à Montrouge, près Paris, un brave garçon qui est bien embarrassé; jugez-en:

Il a hérité il y a quelques jours, d'un oncle dont le testament contenait cette clause singulière :

Outre mes biens meubles et immeubles désignés plus haut, je laisse cent mille francs en or, enfouis par moi dans un endroit connu de moi seul et de mon chien César. >

» Mon neveu n'aura qu'à dire à César « cher-che! » et César le conduira directement au trésor. »

Cela vous paraît tout simple, n'est-ce pas? et l'héritier était également de cet avis, car son premier soin, aussitôt après la lecture du testament, a été

d'ordonner à César de chercher.

Mais César a immédiatement répondu à l'ordre de son nouveau maître par un coup de dent qui lui a entamé le mollet.

Depuis huit jours le neveu a renouvelé une vingtaine de fois sa tentative, et chaque fois César l'a mordu ou a essayé de le mordre.

Il n'y a pas de raison pour que cette situation cesse, et l'héritier de Montrouge commence à croire que son oncle lui a fait, en mourant, une bien mauvaise plaisanterie.

Le roi des îles Havaï, Kalakaua, est un personnage sur lequel on conte d'amusantes histoires. Le Gaulois prétend que ce souverain est en ce moment dans une situation pécunière assez embarrassée. Mais comme il est ingénieux et sans préjugés, il saura bien rétablir ses finances en bon état. Il a imaginé d'envoyer en Europe S. M. la reine... en compagnie d'un orchestre indigène. La souveraine va faire avec ses musiciens une tournée à travers toutes les capitales Les recettes serviront à maintenir Kalakaua sur son

Un ouragan s'est déchaîné sur le côté nord-est de l'Australie occidentale, le 22 avril, sur une flotte de pêcheurs de perles. Quarante bateaux manquent; la plupart ont coulé bas, les autres ont été emportés par la violence du vent en pleine mer. On évalue à 550 le nombre des personnes qui ont péri.

Mercuriale du marché de Bulle

le 5 mai 1887.

error and the second	GROWTH SECTION	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
Froment nouv. (halle)	les 100 kilos	21	-	a	23	-
Avoine »	p 100 p	16	-	à	18	-
Pommes de terre	» 20 litres	1	30	a	1	40
Porcs gras (marché) .	le 1/2 kilo		42	à	-	45
Beurre	le 1/2 kilo	1	20	à	1	25
Oeufs	10 à 11		60	a	-	
Viande de bœuf	le 1/2 kilo		75	a	-	80
Viande de mouton .	D D D		70	a	-	-
Viande de veau viv	» » »	-	40	A	45	-
Pain blanc	» » »		36	à		-
Fromage gras	» » »		50	à	_	55
Fromage maigre	» » »		30	a	-	40
Fromage blanc (sérac)	» » »		15	à	-	18
Vacherin	מ ע ע	-	49	à		50

Nous conseillons à nos lectrices délicates, anémiques, sujettes au froid de pieds et des mains, souffrant de mauvaises digestions, de faire une cure de véritable Cognac-Golliez ferrugineux dont les effets salutaires sont appréciés depuis 12 ans. (Voir aux annonces.) (OFr947)

Râle. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt que vous m'avez envoyées m'ont rendu d'excellents services contre une maladie opiniâtre dont je souffrais depuis trois ans. C'était une constipation chronique, avec embarras gastrique, inappétence et hémorroïdes; deux boîtes de Pilules suisses m'ont complètement guérie de ces quatre maladies qui étaient invétérées. Je ne puis donc que recommander chaleureusement les Pilules suisses à tous ceux qui souffrent de ces maladies. Recevez l'expression de ma plus vive reconnaissance, (Sig.) Mme Muller, Spaleringweg 87. — Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte; mais il faut exiger la croix blanche sur fond rouge et la signature de R. Brandt. [231]

Le soussigné vendra en mises publiques jeudi 19 mai courant, dès les 10 heures du matin, au bout de la promenade, à Bulle, une quantité de meubles et d'outils pour charpentiers, menuisiers et mécaniciens.

Jos. ZIEGLER

Liquide météorifuge Ménard

infaillible pour guérir le « gonfle » ou la météorisation des ruminants.

En vente, à Bulle, chez MM. MOREL-BADOUX et Ch. BLANC, négociants, ainsi que dans toutes les principales communes du canton.

🦝 Grand dépôt de chaudières 🦘 🧱

de diverses façons et grandeurs chez VIALE frères, ferblantiers, et FORSTER, serrurier, à Bulle.

Chaudières sur commande dans la huitaine. — Prix modérés. [180] ©x00000000000000000000000000000

Tuiles d'Altkirch

chez Jean CHRISTINAZ cadet, à Fribourg. [25]
Dépôt à BULLE. — S'adresser à Jules VAUCHER, à la gare des marchaudises.

Commune de Bulle.

Les contribuables rière la commune de Bulle sont convoqués en assemblée générale sur le dimanche S mai prochain, à 2 houres après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, audit lieu, pour s'occuper de la question de l'établissement d'un bassin de natation. tion de l'établissement a un Bulle, le 3 mai 1887.

Par ordre :

Par ordre :

Bulle, le 3 mai 1887.

La Commission de l'hospice de district à Riaz met au concours la fourniture de 10 mou-les bois de foyard, rendus à l'hospice à Riaz. — Adresser les offres franco à M. Ch. MEYER, caissier, à Bulle. [240]

Images et livres de prière our première communion

pour premiere communion chez Ch. MOREL, libraire et papetier, à BULLE maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [241 [220

GRAND, on vendra aux enchères un domaine
(ancienne propriété Marmond)
situé rière les communes du
GRAND Grand et du Petit-Farvagny,
comprenant bâtiment d'exploitation, environ 12 hectares de
prairies et champs, 33 poses.

Les mises auront lieu d'abord par pièce
séparée, puis en bloc. En cas de non-adjudication, la fleurie de l'année courante sera pareillement mise aux enchères.

S'adresser, pour les conditions, à MM. A.
GLASSON & Cie, à Fribourg, ou à l'huissier
NISSILLE, à Vuisternens-en-Ogoz. [238]

Vente libre.

Lundi 9 mai prochain, dès 2 heures après midi, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, au café de l'hôtel du Cheval-Blauc, à Bulle, les immembles désignés au cadastre de la commune de Corbières sous les art. 568, 569 et 570, comprenant carrière, hangar et place, ainsi que l'outillage servant à l'exploitation de la carrière, le tout à de favorables conditions.

Bulle, le 16 avril 1887.

Pour les propriétaires:

Louis FASEL, agent d'affaires.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2^{me} étage de la maison dite des Chanoines, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux.

IMES

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt (place du Tilleul, à BULLE) que tous les jours de foire. Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes

Un beau domaine de grand rapport (24 poses en un seul mas), situé dans la basse Gruyère.
S'adresser au bureau du journal. [223]

A LOUER pour le ler mars 1888 : le domaine de Ferpietoz, situé sur la route de la haute Gruyère, près La Tour-de-Trême, puis la montagne le Gros-l'Hautin, sur dite commune. — Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Etienne Castella, audit Ferpicloz, et pour les conditions au soussigné.

tella, audit Ferpicion, au soussigné.
En cas de non-location jusqu'au 1er septembre, il sera procédé à des mises publiques le jeudi 15 septembre, dès 1 heure de l'aprèsmidi, à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle.

166] J.-J. MENOUD, notaire.

AVIS

aux fromagers et charcutiers.

Demande à acheter, à l'occasion du Tir fédéral de Genève, des fromages gras ou de bons mi-gras, ainsi que jambons et saucissons suisses. — Ecrire au Direc-teur du Comptoir d'importation au Petit-Sacconnex (Genève). (OL 257 G) [175

Epicerie L. Treyvaud, BULLE [178

Graines fourragères.

Je suis chargé de vendre quelques actions du Crédit foncier à Bulle. 187] Léon GIROD, à Fribourg.

Dimanche 8 mai, à l'occasion de l'ouverture bains des Colombettes: Bonne musique et danse.

Invitation cordiale. 221] FRANÇOIS SUDAN



Liquidation. Pour cause de départ au magasin de chaus-

LA BOTTE ROUGE liquidation complète à moitié prix.

Encore un grand as-sortiment dans tous les genres. [235

Apprenti est demandé chez un maître cordonnier de la ville de Bulle. — S'adr. au bureau du journal. [237

COGNAC GOLLIEZ ferrugivéritable

apprécié depuis 12 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est en même temps un réconfortant, stimulant et fortifiant par excellence, à employer pendant la saison froide et humide.

Eviter les contrefaçons en demandant expressément le Cognac Golliez, marque des deux palmiers.

Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50; le litre, 5 francs.

Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux. Alcool Golliez à la menthe et camomille.

Spécifique Golliez contre les engelures et crevasses.

Externum américain à la marque des deux palmiers.
Pharmacies: Sudan et Rieter, à Bulle; Wetzstein, à Châtel-St-Denis; Porcelet, à Estavayer, et à Fribourg dans toutes les pharmacies.

Dépuratif

ESSENCE CONCENTRÉE DE VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE LA JAMAIQUE



La Salsepareille de la Jamaïque jouit aujourd'hui d'une réputation universelle. Chacun sait, en effet, combien est grande sa puissauce curative contre toutes les maladies provenant d'un vice de sang, telles que : Boutons, rougeurs, darires, eczémas, affections scrofuleuses et syphi-

La Salsepareille de la Jamaique jout aujourd'hui d'une reputation universeile. Chacun sait, en effet, combién est grande sa puissauce curative contre toutes les maladies provenant d'un vice de sang, tellés que : Boutons, rougeurs, darfres, eczémas, affections scrofuleuses et syphilitiques.

Les maladies des yeux, de l'estomac, les rhumatismes, les hémorroïdes, la goutte, les démangealsons sont plus rapidement guéris par l'emploi de l'Essence de Salsepareille que par tout autre traitement.

Il est peu de médicaments qui aient autant fait de bruit lors de leur introduction dans la pratique que la Salsepareille. C'était, dans l'origine, le remède antisyphilitique par excellence, celui auquel les médecins même les plus sceptiques avaient recours lorsque le mercure échouait. Si aujourd'hui quelques médecins mettent en doute son efficacité, il faut l'attribuer à l'emploi de préparations vicieuses. En effet, un grand nombre de préparations de la Salsepareille sont obtenues par décoction. Il est évident qu'en agissant ainsi, comme Henckock l'a fait remarquer, il y a déja longtemps, on sacrifie les principes actifs, on les chasse en vapeurs ou on les détruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que le macéré, concentré dans le vide, est le l'Essence de véritable Salsepareille de la Jamaïque, préparée à la Pharmacie Centrale, 9, rue du Mont-Blanc, à Genève, est la seule qui, pour le moment, soit faite par macération et concentrée dans le vide. Elle est donc, par cela même, beaucoup plus active que tous les produits similaires.

Mode d'emploi : Une cuillerée à sonpe matin et soir, dans un peu d'eau.

Remarque. — Jusqu'à présent, l'Essence de Salsepareille s'est toujours vendue à des prix exorbitants (5 à 6 francs les 250 grammes), ce qui la rendait inaccessible aux petites bourses. Senls, les gens riches pouvaient se procurer ce précieux médicament et jonir de ses cures merveilleuses.

La Pharmacie Centrale, grâce aux relations qu'elle entretient avec la Jamaïque, a pu faire sur place des achats considérables de véritable Sals

Pharmacie Centrale

H. BELLI, successeur de F. POPPE Genève, 9 rue du Mont-Blanc 9, Genève.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES

COIGNET PÈRE ET FILS SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS CAPITAL: 3,500,000 francs.

Raison sociale :) IE

Usines à St-Denis (Seine) et à Lyon (Rhône) Bureaux : 130 rue Lafayette, Paris, et 3 rue Rabelais, Lyon.

PLATRE PHOSPHATÉ

Spécial pour les prairies artificielles : trèfles, luzernes, sainfoins.

Vendu en gare à Lyon.

Ce plâtre phosphaté, fabriqué exclusivement dans nos usines de Lyon, provient du traitement des os pour la fabrication du phosphore; il se trouve à l'état de division chimique, ce qui le rend de beaucoup supérieur aux plâtres naturels, presque toujours grossièrement pulvérisés et entièrement dépourvus de phosphate.

En dehors de son emploi spécial pour les prairies artificielles, ce produit est un agent précieux pour la conservation de l'azote du fumier de ferme. Répandu par couches minces sur les tas de famier, il retient tout l'azote qui se perd habituellement pendant la décomposition du fumier. Nous recommandons vivement aux agriculteurs cet emploi depuis longtemps en usage en Angleteure. usage en Angleterre.

Le plaire phosphaté, répandu des la fin de l'hiver, aussitôt le réveil de la végétation, à la dose de 600 à 800 kilos à l'hectare sur les trêfles, luzernes et sainfoins, en augmente la récolte dans des proportions considérables. Nous ne saurions trop en recommander l'emploi

A Vendre: Environ 1000 pieds de bon
S'adresser au bureau du journal. [222]
On demande à acheter de rencontre:
Un lit propre.—S'adr. au bureau du journal.

Tarecotte dans des proportions considérables. Nous ne saurions trop en recommander l'emploi.
Ce plâtre étant impalpable et très légers, la grandeur des sacs est presque double de celle des sacs de plâtre ordinaire.
On demande pour le canton de Fribourg, pour les divers districts, des agents sérieux et capables. De bonnes références sont exigées. Ecrire à MM. Coignet et Cie, 130 rue Lafayette,
(H 255 F) 233

AVIS AUX REPASSEUSES

Plus de maux de tête par l'emploi

Carbone-Natron. En vente chez Jules Pasquier, f blantier, à Bulle, au prix de 30 cent. le kg

Avoine de semences

Amérique et Sibérie, ainsi que FROMENT ROUGE de printemps, au moulin de Mulle. [117

CACAO SOLUBLE Ouchard EXCELLENTE QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE

Ivrognerie.

ATTESTATION

Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris.

Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice.

Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison.

Courchapois, 15 sept. 1885.

Courchapois, 15 sept. 1885.

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratis.

[514]

A vendre: A bas prix, un potager
à quatre trous, en bon état,
avec accessoires si on le désire; une grande
armoire en sapin, presque neuve; une lessiveuse de grandeur moyenne.
S'adresser au bureau du journal. [242]

On a trouvé une converture de cheval. — S'adresser à Lucien Déforet, maréchal, à Vuadens. [239]

Au demi-prix ordinaire

Une papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag. Fr. — 40 Dans une jolie boîte Dans une jone boite Fr.
100 feuilles papier de poste 9
100 enveloppes petit et grand format 9
12 plumes d'acier de meilleure qualité 9
1 manche de plume et 1 crayon 9
1 flacon d'encre noire de chancellerie 9

à ≥ fr. au lieu de Fr. 4 20 On n'a que de commander une papeterie à

Envoyez, s'il vous plaît, le montant en tim-bres-poste, si non remboursement.

Wiederhæuser, papeterie, Granges (Soleure).

A louer: La première fleurie de la gite appelée le Latier, rière la commune de Broc.
S'adresser au président de la Société de fromagerie, Jos. Mossu, audit lieu. [236]

A louer: Pour entrer de suite. 236
A louer: Pour entrer de suite au centrer de la ville de Bulle, un beau et grand local, pouvant servir de magasin ou de bureau.

S'adresser au bureau du journal qui indigenera.

A vendre:

Un bon chien de garde, s'attelant. S'adresser au bureau du journal.

Parmi les nombreux remèdes préconisés contre les Rhumatismes et la Goutte, le véritable Pain-Expeller à la marque «Ancre» jouit toujours d'une supériorité incontestée. Loin d'être un remède secret, le Pain-Expeller est préparé d'après une formule magistrale dûment contrôlée et peut être recommandé à tout malade peut être recommandé à tout malade comme remède d'une efficacité indis-cutable. Après avoir essayé d'autres médicaments pompeusement annoncés, les malades reviennent toujours

au Pain-Expeller,

au Pain-Expeller,
éclatante preuve de ses qualités hors
ligne. Les malades se sont bientôt convaincus que pour conjurer promptement:
Douleurs Rhumatismales et Sciatiques
ainsi que maux de Tête, de Dents et de
Dos, Points de Côté etc. il n'y rien de tel
que le Pain-Expeller. Son prix modéré
1 fr. et 2 frs. le flacon, le met à la
portée de tout le monde; les cures merveilleuses obtenues sont de sûres garants
que l'argent ne sera pas dépensé en
vain. Se méfier de contrefaçons et n'accepter que le Pain-Expeller à
la marque « Ancre». F.-AD.Richter & Cie., Olten. Se
vend dans toutes les bonnes
pharmacies.

A BULLE : Pharmacie Sudan. [158 Bulle. - Imprimerie Emile Lenz.



SIXIÈME ANNÉE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 Pour l'Etranger le port en s payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cen

On s'abonne à tous les bure de poste.

Voulez-vous, la loi fédérale du concernant les s

Bulle, le

La votatio

Le cadre si restreint

pas permis d'étudier la ses faces, comme nous jourd'hui même, au de nous borner à résumer l raisons qui doivent en demain dans l'urne un d

Tout le monde est d que l'abus de l'alcool e vaises eaux-de-vie exerc effets les plus désastreu véritable poison a augm bre d'années dans des depuis que certains agr tiller chez eux leurs por de ces petites distillerie et des plus nuisibles à Purs pour entrer dans l ⁸ur place, aux paysans v C'est ainsi que le mau Jours davantage dans la en donne même aux enfa Prix de vente des pomr

Notre peuple court ai sique. Les autorités, le Publique et autres se cet état de choses et che moyens d'y porter remèd Pas facile. Les efforts du exhortations morales son l'intervention des autori Petits cantons, avec leu découpées, sont impuisse bourg, entre autres, s'es Puissant et incapable de mesures énergiques et ef La loi qu'a élaborée le G mais été publiée; elle e d'autre résultat que d'ét merce locaux au profit d

Partie du gage des dome

La Confédération s'es Question et, après y avoi tion populaire de 1885, tribuant le monopole de grain, de pommes de ter tillation des fruits, gentie